

## Les risques et engagements moraux liés à l'impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté au Congo-Brazzaville et au Botswana à travers le langage du cœur

NGOULOUBI Malachie Cyrille Roson

Doctorant, Département de Sciences Economiques et de Gestion, laboratoire de Droit, société, économie et gestion, Université Lisala, RDC.

Adresse électronique de l'auteur correspondant : [malachiengouloubi@gmail.com](mailto:malachiengouloubi@gmail.com)

### INFORMATIONS SUR L'ARTICLE

Reçu le 23 Mars;  
acceptée dans sa version révisée le 08 Avril;  
dans le Journal of Business and Technologies ;  
accessible en ligne depuis le 08 Avril; sur  
<https://jobt.org/index.php/publications/article/view/165>  
Ce contenu est publié en libre accès sous la licence CC BY  
(<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

### RÉSUMÉ

Cette étude explore l'impact des institutions de microfinance (IMF) sur la réduction de la pauvreté au Congo-Brazzaville et au Botswana. L'objectif de cette recherche est d'analyser les risques et engagements moraux associés à l'impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté au Congo-Brazzaville et au Botswana, afin de proposer des recommandations pour une gestion éthique et durable qui équilibre objectifs financiers et besoins des populations vulnérables. Nous avons utilisé une étude mixte dont les études qualitatives et quantitatives. Les résultats montrent que les IMF contribuent à l'amélioration du niveau de vie de leurs bénéficiaires grâce à des services tels que le crédit et l'épargne. Une majorité de répondants (80 %) rapporte une amélioration significative de leur situation économique. Cependant, des défis subsistent, notamment des taux d'intérêt élevés, l'accès limité au crédit, et le manque de formation financière. Ces limites compromettent le plein potentiel des IMF, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Comme conclusion, les théories de l'inclusion financière, de la justice sociale et des biens communs soutiennent que des pratiques éthiques, incluant une formation adaptée et une meilleure régulation, pourraient maximiser l'impact des IMF. Une microfinance plus responsable renforcerait leur contribution à un développement économique durable et équitable. Cette étude appelle à des réformes axées sur la transparence, l'éducation financière et une gestion éthique pour concilier les objectifs financiers et sociaux des IMF.

**Mots-clés :** Microfinance ; pauvreté ; inclusion financière ; engagements moraux ; développement durable.

## 1 INTRODUCTION

### 1.1 Contexte

La microfinance est souvent perçue comme un outil puissant pour réduire la pauvreté, notamment dans les pays en développement. Au Congo-Brazzaville et au Botswana, les institutions de microfinance (IMF) jouent un rôle clé en offrant des services financiers aux populations exclues du système bancaire traditionnel. Selon Yunus (2007), la microfinance peut libérer le potentiel entrepreneurial des plus démunis en leur donnant accès au crédit, à l'épargne et à la micro assurance. Cependant, ces initiatives ne sont pas sans risques et soulèvent des questions éthiques, notamment en matière de responsabilité sociale et d'engagement moral envers les bénéficiaires.

Au Congo-Brazzaville, la microfinance se concentre principalement sur les zones urbaines, bien que les besoins soient également importants dans les zones rurales. Des études (Koumba, 2019) montrent que les IMF ont permis à certaines familles d'améliorer leurs conditions de vie, mais les défis liés à l'endettement excessif persistent. Au Botswana, où l'économie est relativement stable, la microfinance cible davantage les populations rurales, avec un accent sur les femmes entrepreneures (Setlhare, 2020). Malgré des résultats positifs, des critiques émergent concernant le surendettement et les effets limités sur la pauvreté à long terme.

Les engagements moraux des IMF se traduisent par leur responsabilité envers les communautés qu'elles servent. Cependant, ces institutions doivent équilibrer leurs objectifs sociaux avec la viabilité financière. Selon Ledgerwood (1999), cet équilibre est souvent difficile à maintenir, car les IMF risquent de privilégier leur rentabilité au détriment des besoins réels des bénéficiaires. Au Congo-Brazzaville, certaines IMF ont été critiquées pour leur manque de transparence, tandis qu'au Botswana, des voix s'élèvent pour dénoncer une approche parfois trop commerciale (Setlhare, 2020).

Bien que la microfinance ait un impact positif sur certains bénéficiaires, son efficacité à réduire la pauvreté de manière durable est remise en question. Des études comparatives (Bateman, 2011) indiquent que la microfinance bénéficie davantage aux individus proches du seuil de pauvreté qu'aux populations les plus démunies. Au Botswana, les IMF ont permis à des femmes entrepreneures de développer leurs activités, mais les bénéfices restent limités par un manque de formation et d'accompagnement (Setlhare, 2020). Au Congo-Brazzaville, l'impact est souvent réduit par des taux de remboursement élevés et un manque d'accès à des marchés pour les produits des micro-entrepreneurs (Koumba, 2019).

L'inclusion financière est essentielle pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement économique. Au Congo-Brazzaville et au Botswana, la microfinance joue un rôle stratégique en permettant aux populations marginalisées d'accéder à des services tels que le crédit, l'épargne et la microassurance. Cependant, comme le souligne Robinson (2001), l'inclusion financière ne se limite pas à l'accès, mais doit aussi garantir un impact durable sur le bien-être des bénéficiaires. Les deux pays, bien que différents en termes de structures économiques, partagent des défis similaires en matière d'accès équitable aux services financiers.

Ces constats soulèvent la problématique suivante : dans quelle mesure les institutions de microfinance au Congo-Brazzaville et au Botswana peuvent-elles équilibrer leurs objectifs financiers avec leurs responsabilités sociales pour maximiser leur impact sur la réduction de la pauvreté ? Cette problématique met en

lumière les engagements moraux que les IMF doivent respecter pour garantir un développement inclusif et durable. Une approche intégrant la transparence, l'éducation financière et une régulation adaptée est nécessaire pour réduire les risques et maximiser les opportunités offertes par la microfinance dans ces deux pays.

- Question de recherche : Dans quelle mesure les institutions de microfinance au Congo-Brazzaville et au Botswana, tout en poursuivant leurs objectifs financiers, parviennent-elles à respecter leurs engagements moraux et à réduire efficacement la pauvreté, malgré les risques sociaux et économiques associés ?
- Hypothèse : Les institutions de microfinance au Congo-Brazzaville et au Botswana contribueraient à l'inclusion financière. Toutefois, leur impact réel sur la réduction de la pauvreté reste limité par des défis tels que le surendettement, l'absence de régulation stricte et le manque de soutien post-crédit. Une microfinance éthique, intégrant des engagements moraux clairs, une transparence accrue et des mécanismes d'accompagnement des bénéficiaires, pourrait réduire significativement les risques sociaux tout en améliorant leur impact économique et social.
- Objectif général : Analyser les risques et les engagements moraux liés à l'impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté au Congo-Brazzaville et au Botswana, afin de proposer des recommandations pour une gestion éthique et durable conciliant objectifs financiers et besoins des populations vulnérables.
- Résultats attendus

Cette méthodologie permettra :

- D'évaluer quantitativement l'impact des IMF sur la réduction de la pauvreté au Congo-Brazzaville.
- De comprendre qualitativement les perceptions et défis liés aux engagements moraux et aux risques sociaux dans ce pays.
- De dégager des enseignements sur le Botswana à travers une analyse documentaire approfondie.
- De proposer des recommandations adaptées pour renforcer l'efficacité et l'éthique des IMF dans les deux contextes, tout en tenant compte des particularités locales.

## 2 QUELQUES THEORIES DE L'ETUDE

### 1. La Théorie de l'Inclusion Financière

L'inclusion financière repose sur l'idée que l'accès aux services financiers est un moteur essentiel de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie. Selon Demirgüç-Kunt et Klapper (2013), permettre aux populations marginalisées d'accéder au crédit, à l'épargne et à d'autres services financiers contribue à réduire les inégalités sociales et à favoriser l'autonomisation économique. Au Congo-Brazzaville et au Botswana, les institutions de microfinance ont été identifiées comme des acteurs clés dans l'extension de ces services aux populations rurales et non bancarisées. Toutefois, Robinson (2001) souligne que l'impact de la microfinance sur l'inclusion financière dépend fortement de la manière dont ces services sont conçus et déployés. Si les taux d'intérêt élevés ou les conditions strictes d'emprunt ne sont pas ajustés aux réalités des bénéficiaires, la microfinance risque de devenir un facteur aggravant pour la pauvreté.

La théorie de l'inclusion financière met en avant l'importance de l'accès aux services financiers pour réduire les inégalités économiques et sociales. Elle soutient que les institutions financières, telles que les institutions de microfinance (IMF), permettent d'intégrer les populations exclues du système bancaire formel dans le circuit économique. Demirgüç-Kunt et Klapper (2013) expliquent que l'inclusion financière améliore les conditions de vie des ménages vulnérables en leur offrant des outils pour investir, épargner et se protéger contre les chocs financiers. Au Congo-Brazzaville et au Botswana, l'analyse des IMF à travers cette théorie permet d'évaluer leur contribution à la lutte contre la pauvreté, tout en identifiant les limites, notamment pour les populations rurales où les services financiers restent difficiles d'accès.

### 2. La Théorie de la Justice Sociale

La justice sociale, telle que décrite par Rawls (1971), met l'accent sur une distribution équitable des ressources et des opportunités dans la société. Dans le contexte de la microfinance, cette théorie questionne la manière dont les institutions de microfinance équilibrent leurs objectifs économiques avec leurs responsabilités sociales envers les communautés vulnérables. Par exemple, Bateman (2011) critique le fait que certaines IMF adoptent des pratiques proches de celles des banques commerciales, imposant des taux d'intérêt élevés et négligeant les besoins spécifiques des populations pauvres. Au Congo-Brazzaville et au Botswana, cette approche peut exacerber les inégalités sociales au lieu de les réduire, en favorisant les bénéficiaires capables de rembourser rapidement leurs prêts, au détriment des plus démunis.

John Rawls, dans *A Theory of Justice* (1971), propose que la justice sociale repose sur une distribution équitable des ressources, où les institutions doivent prioriser les besoins des plus vulnérables. Dans le contexte de la microfinance, cette théorie interroge les pratiques des IMF : sont-elles réellement inclusives et éthiques, ou privilégient-elles les objectifs financiers au détriment des bénéficiaires ? Bateman (2011) critique certaines IMF pour avoir aggravé les inégalités en imposant des taux d'intérêt élevés et en augmentant le surendettement. Au Congo-Brazzaville et au Botswana, cette théorie aide à examiner si les dispositifs des IMF respectent les principes de justice sociale, en favorisant un développement durable et équitable pour tous.

### 3. La Théorie des Biens Communs

La théorie des biens communs d'Ostrom (1990) propose que les ressources partagées, lorsqu'elles sont gérées collectivement et de manière responsable, peuvent être utilisées de manière durable et équitable. Cette théorie est particulièrement pertinente pour les institutions de microfinance, qui gèrent des fonds collectifs destinés aux populations vulnérables. Ledgerwood (1999) souligne que la viabilité des IMF dépend de leur capacité à maintenir un équilibre entre durabilité financière et engagement social. Dans le cas du Congo-Brazzaville et du Botswana, les IMF doivent collaborer avec les communautés locales pour élaborer des mécanismes de remboursement flexibles et adaptés, tout en évitant les abus et les pratiques prédatrices. Cette approche permettrait de renforcer la confiance des bénéficiaires et d'assurer une gestion équitable des ressources financières.

Elinor Ostrom (1990) propose que les ressources partagées, ou biens communs, peuvent être gérées durablement par des communautés locales avec des règles claires et adaptées. Appliquée à la microfinance, cette théorie analyse les IMF comme gestionnaires de ressources financières destinées à des populations

vulnérables. Ledgerwood (1999) souligne que les IMF doivent équilibrer leur viabilité financière avec leur mission sociale pour éviter de compromettre leur rôle dans la lutte contre la pauvreté. Au Botswana, des initiatives participatives où les bénéficiaires sont impliqués dans les décisions des IMF illustrent l'application de cette théorie. Au Congo-Brazzaville, en revanche, le manque de transparence et de réglementation limite cette approche, posant des défis pour une gestion équitable et durable.

### 3 METHODOLOGIE

Pour analyser les risques et engagements moraux liés à l'impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté au Congo-Brazzaville et au Botswana, une méthodologie mixte sera utilisée. L'approche combinera des enquêtes quantitatives et qualitatives au Congo-Brazzaville avec une analyse documentaire pour le Botswana. Une comparaison des résultats des deux contextes sera réalisée.

#### 3.1 Type de recherche

L'étude adopte une approche exploratoire et explicative.

- Exploratoire : Identifier les enjeux clés et comprendre les perceptions des acteurs au Congo-Brazzaville et dans les documents analysés pour le Botswana.
- Explicative : Analyser les relations entre les dispositifs de microfinance, leurs impacts économiques et sociaux, et les risques associés.

#### 3.2 Méthodes de collecte de données

##### 3.2.1 Congo-Brazzaville : Données quantitatives et qualitatives

###### 1. Quantitative : Enquêtes par questionnaire

- Questionnaires structurés : Distribués à 50 bénéficiaires des IMF au Congo-Brazzaville.
- Variables étudiées : Niveau de pauvreté avant et après l'accès à la microfinance, taux de remboursement, niveau de satisfaction, taux de surendettement, accès aux services financiers.
- Analyse statistique : Les données seront analysées à l'aide de logiciels comme SPSS pour établir des corrélations entre l'accès aux services de microfinance et la réduction de la pauvreté.

###### 2. Qualitative : Entretiens semi-directifs

- Participants : 10 à 15 bénéficiaires, représentants d'IMF et experts locaux.
- Objectif : Comprendre les perceptions des bénéficiaires sur les services reçus, les stratégies des IMF et les enjeux éthiques.
- Analyse thématique : Codage et extraction des thèmes récurrents tels que l'éthique, le surendettement et les impacts sociaux.

##### 3.2.2 Botswana : Analyse documentaire

- Sources documentaires : Rapports des IMF, publications académiques, études de cas et données secondaires collectées auprès d'organismes locaux et internationaux.
- Objectif : Identifier les impacts de la microfinance sur la réduction de la pauvreté et les défis éthiques au Botswana.
- Analyse : Une synthèse des informations disponibles sera réalisée pour comparer les résultats avec les données collectées au Congo-Brazzaville.

#### 3.3 Méthode d'échantillonnage

##### 1. Congo-Brazzaville : Échantillonnage raisonné

- Participants : Sélectionnés en fonction de leur rôle et de leur expérience avec les IMF.
- Bénéficiaires : Ayant accédé aux services financiers des IMF au cours des trois dernières années.
- IMF : Institutions opérant dans les zones urbaines et rurales.
- Experts : Économistes, décideurs politiques et acteurs locaux du secteur financier.

##### 2. Botswana : Analyse documentaire

- Les documents seront sélectionnés sur la base de leur pertinence et de leur fiabilité (publications récentes, rapports des IMF, etc.).

#### 3.4 Méthodes d'analyse des données

##### 1. Quantitative (Congo-Brazzaville)

Statistiques descriptives et inférentielles : Analyse des données des questionnaires pour identifier les tendances et corrélations.

##### 2. Qualitative (Congo-Brazzaville)

Analyse thématique : Extraction des idées principales des entretiens (perceptions, défis, et opportunités liées à la microfinance).

##### 3. Analyse documentaire (Botswana)

Les informations collectées seront synthétisées pour dégager des thèmes clés liés aux impacts sociaux et économiques de la microfinance au Botswana.

##### 4. Comparaison des résultats

Une analyse comparative des données du Congo-Brazzaville et du Botswana sera réalisée pour identifier les similitudes, les différences et les enseignements communs.

### 3.5 Justification de la méthodologie mixte

L'approche mixte est justifiée car :

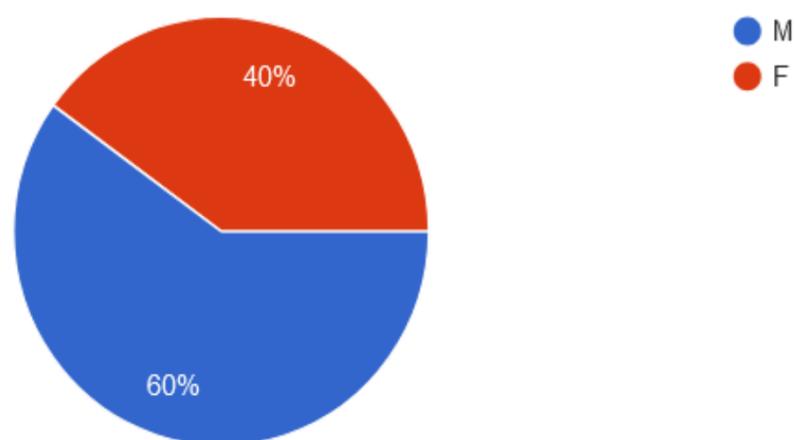
- Complémentarité des données : Les enquêtes et entretiens au Congo-Brazzaville fournissent des données directes, tandis que les lectures documentaires au Botswana enrichissent l'analyse par des perspectives secondaires.
- Validation croisée : La triangulation entre les données quantitatives, qualitatives et documentaires renforce la validité des conclusions.
- Analyse comparative : Permet de comprendre les spécificités des deux contextes et d'en tirer des recommandations adaptées.

### 3.6 Limites potentielles

- Congo-Brazzaville : Le biais de réponse des participants ou leur réticence à partager des expériences négatives.
- Botswana : L'absence de données primaires peut limiter la profondeur de l'analyse pour ce pays.
- Comparaison : Les différences dans les méthodologies utilisées pour les deux pays peuvent poser des défis pour une comparaison équilibrée.

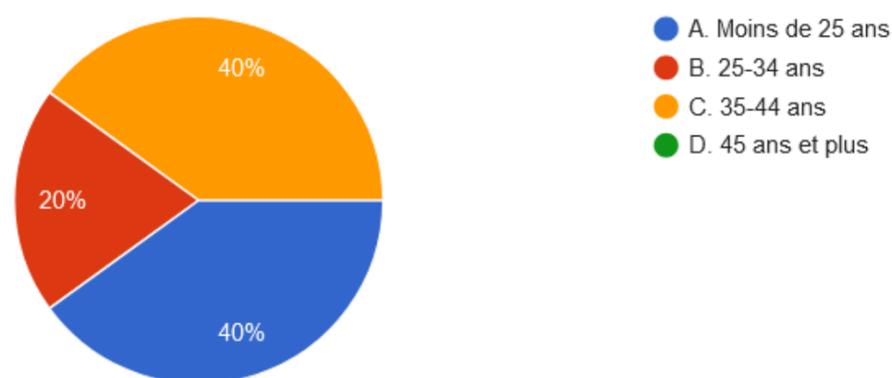
## 4 RESULTATS

### 4.1 Caractéristiques Sociodémographiques



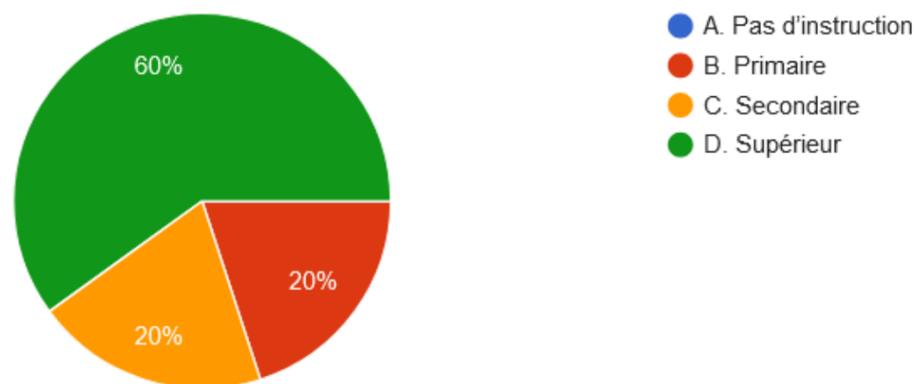
Graphique 1. Genre

Le Graphique 1 : Genre illustre la répartition des genres dans l'échantillon étudié. Les hommes (M) représentent 60 % de la population, tandis que les femmes (F) constituent 40 %. Cette distribution indique une légère prédominance masculine dans l'échantillon, ce qui peut refléter des caractéristiques démographiques ou un biais de participation dans le contexte de l'étude.



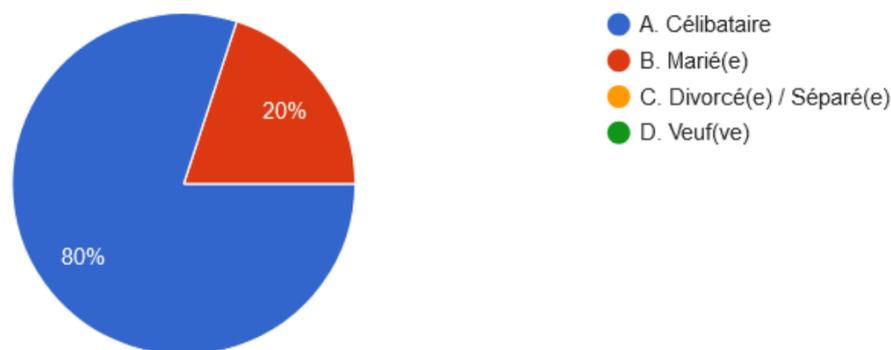
Graphique 2. Âge

Le Graphique 2 : Âge présente la répartition des participants selon les tranches d'âge. Les catégories "Moins de 25 ans" et "35-44 ans" dominent avec chacune 40 % de l'échantillon, tandis que la tranche "25-34 ans" représente 20 %. Aucun participant n'appartient à la catégorie "45 ans et plus". Cette répartition met en évidence une prédominance des jeunes adultes et des individus d'âge moyen dans l'échantillon, avec une faible représentation des personnes dans la tranche intermédiaire de 25 à 34 ans.



**Graphique 3. Niveau d'éducation**

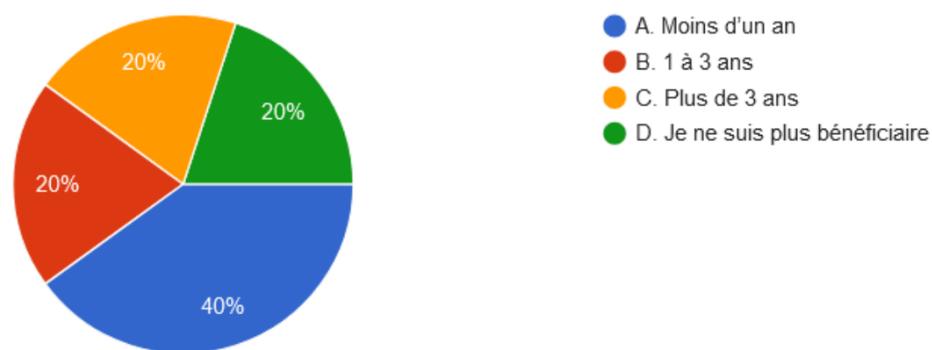
Le Graphique 3 : Niveau d'éducation montre la répartition des participants selon leur niveau d'instruction. La majorité, soit 60 %, a atteint le niveau supérieur, tandis que 20 % des répondants ont un niveau primaire et 20 % un niveau secondaire. Aucun participant n'est classé dans la catégorie "Pas d'instruction". Ces résultats indiquent un échantillon majoritairement composé de personnes ayant un niveau d'éducation élevé, avec une faible représentation des niveaux éducatifs inférieurs.



**Graphique 4. Situation matrimoniale**

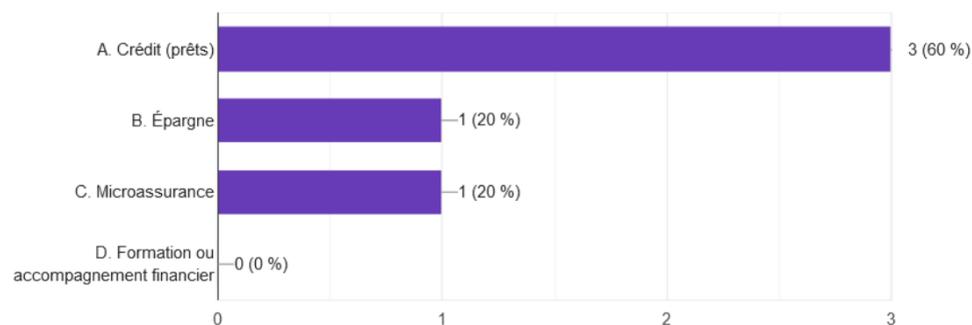
Le Graphique 4 : Situation matrimoniale illustre la répartition des participants selon leur statut matrimonial. Une grande majorité des répondants, soit 80 %, sont célibataires, tandis que 20 % sont mariés. Aucun participant n'appartient aux catégories "Divorcé(e) / Séparé(e)" ou "Veuf(ve)". Ces données mettent en avant une prédominance des personnes célibataires dans l'échantillon étudié, avec une faible représentation des autres statuts matrimoniaux.

#### 4.2 Questions sur l'expérience avec la microfinance



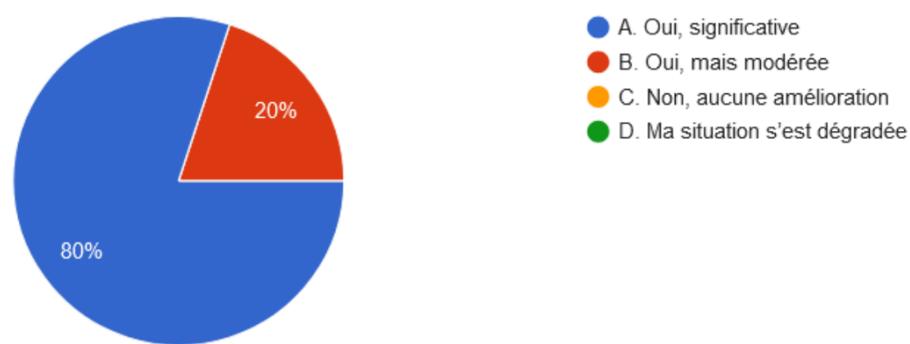
**Graphique 5. Durée de bénéfice des services**

Le Graphique 5 : Durée de bénéfice des services montre la répartition des participants selon la durée pendant laquelle ils ont bénéficié des services d'une institution de microfinance (IMF). La majorité, soit 40 %, bénéficient des services depuis moins d'un an. Les catégories "1 à 3 ans", "Plus de 3 ans", et "Je ne suis plus bénéficiaire" représentent chacune 20 % des répondants. Ces résultats révèlent une prédominance des nouveaux bénéficiaires, avec une répartition équilibrée parmi les autres durées d'utilisation ou les anciens bénéficiaires.



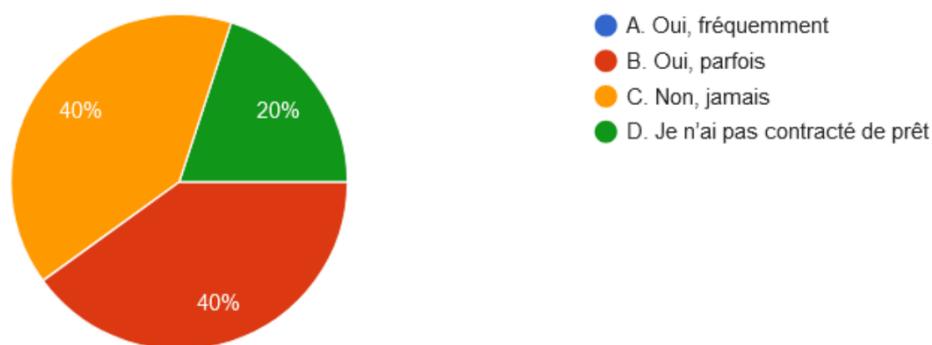
**Graphique 6. Services principaux utilisés**

Le Graphique 6 : Services principaux utilisés met en évidence les services de microfinance principalement utilisés par les participants. Le crédit (prêts) est le service le plus populaire, utilisé par 60 % des répondants. En revanche, l'épargne et la micro-assurance sont chacun utilisés par 20 % des participants. Aucun répondant n'a indiqué utiliser la formation ou l'accompagnement financier. Ces résultats montrent que le crédit est largement préféré, tandis que les autres services restent sous-utilisés, en particulier les initiatives éducatives ou d'accompagnement financier.



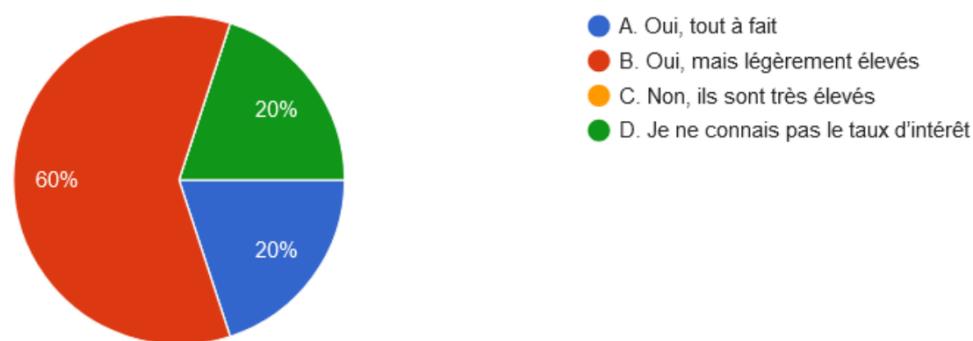
**Graphique 7 . Amélioration du niveau de vie**

Le Graphique 7 : Amélioration du niveau de vie illustre l'impact perçu des services de microfinance sur le niveau de vie des participants. Une grande majorité, soit 80 %, estime avoir constaté une amélioration significative de leur niveau de vie. Par ailleurs, 20 % rapportent une amélioration modérée, tandis qu'aucun répondant n'a signalé une absence d'amélioration ou une dégradation de sa situation. Ces résultats témoignent d'un impact globalement positif des services de microfinance sur les conditions de vie des bénéficiaires.



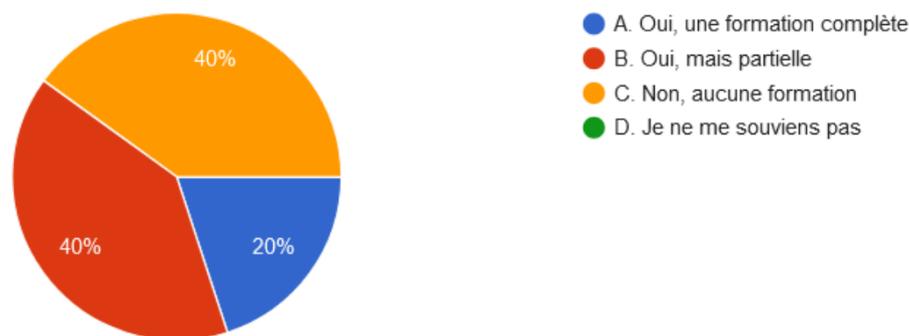
**Graphique 8. Difficultés de remboursement**

Le Graphique 8 : Difficultés de remboursement met en lumière les expériences des participants concernant le remboursement de leurs prêts. 40 % des répondants déclarent avoir rencontré des difficultés de remboursement parfois, tandis que 40 % indiquent n'avoir jamais eu de difficultés. Enfin, 20 % des participants n'ont pas contracté de prêt. Aucun répondant n'a signalé des difficultés fréquentes. Ces résultats montrent une diversité d'expériences, mais suggèrent globalement une gestion relativement stable des remboursements par la majorité des bénéficiaires.



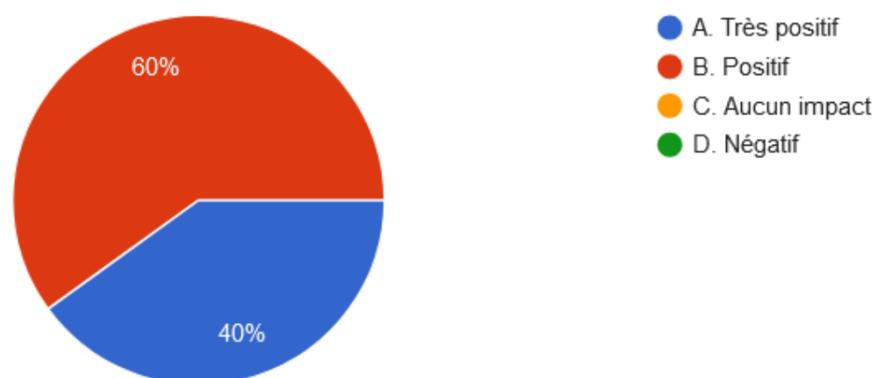
**Graphique 9 . Taux d'intérêt**

Le Graphique 9 : Taux d'intérêt analyse la perception des participants sur les taux d'intérêt appliqués par leur institution de microfinance (IMF). Une majorité de 60 % considère les taux comme légèrement élevés, tandis que 20 % estiment qu'ils sont raisonnables. Par ailleurs, 20 % des répondants indiquent ne pas connaître le taux d'intérêt appliqué. Aucun participant n'a jugé les taux comme étant très élevés. Ces données montrent que bien que les taux soient jugés modérément élevés par une majorité, une partie des bénéficiaires manque d'informations à ce sujet, soulignant un besoin potentiel de sensibilisation ou de communication plus claire.



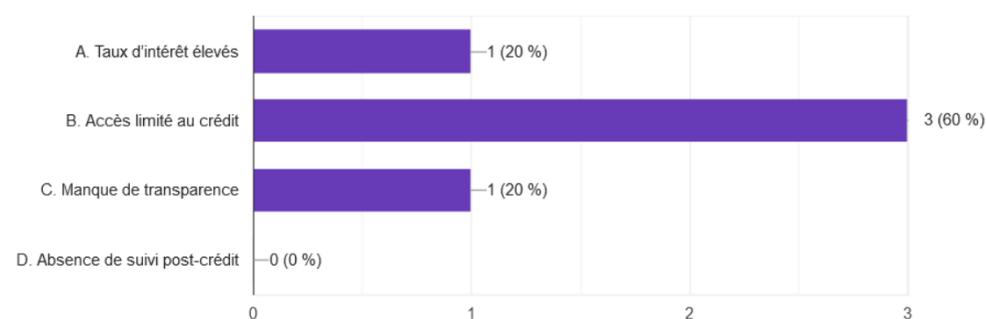
**Graphique 10. Formation ou accompagnement financier**

Le Graphique 10 : Formation ou accompagnement financier met en évidence le niveau de préparation offert par les institutions de microfinance (IMF) avant l'accès aux services. Une proportion égale de 40 % des participants indique avoir reçu soit une formation partielle, soit aucune formation. Par ailleurs, 20 % des répondants déclarent avoir bénéficié d'une formation complète, tandis qu'aucun ne mentionne ne pas se souvenir. Ces résultats soulignent que la majorité des bénéficiaires perçoivent une préparation insuffisante ou partielle, ce qui pourrait avoir un impact sur leur capacité à tirer pleinement parti des services de microfinance.



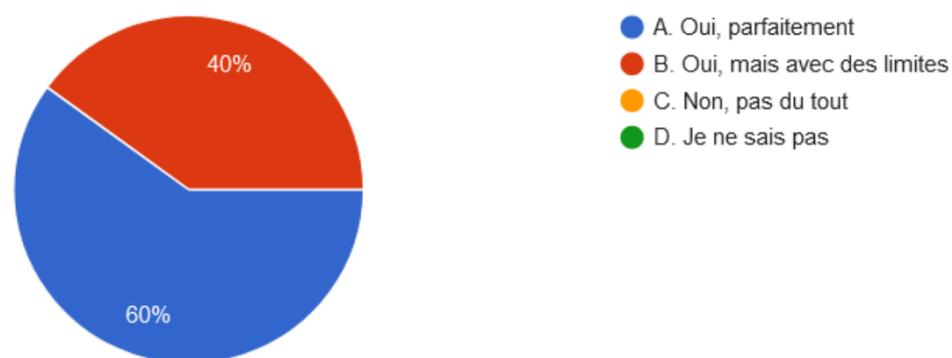
**Graphique 11 . Impact économique**

Le Graphique 11 : Impact économique montre la perception des participants sur l'effet de la microfinance sur leur activité économique. Une majorité de 60 % considère cet impact comme positif, tandis que 40 % le jugent très positif. Aucun des répondants n'a signalé un impact neutre ou négatif. Ces résultats suggèrent que les services de microfinance ont eu un effet globalement favorable sur les activités économiques des bénéficiaires, contribuant à des améliorations significatives dans leurs affaires ou conditions économiques.



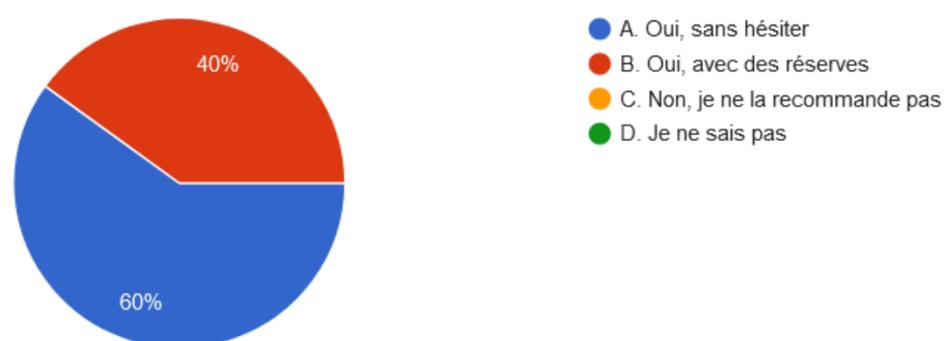
Graphique 12. Défis rencontrés

Le Graphique 12 : Défis rencontrés met en évidence les principaux obstacles auxquels les participants font face dans leur interaction avec les institutions de microfinance (IMF). La majorité, soit 60 %, mentionne un accès limité au crédit comme le principal défi. En revanche, 20 % signalent des taux d'intérêt élevés et 20 % évoquent un manque de transparence. Aucun participant n'a rapporté une absence de suivi post-crédit comme problème. Ces résultats soulignent que l'accès au crédit constitue l'enjeu le plus préoccupant, suivi par des préoccupations liées à la transparence et aux coûts des services.



Graphique 13. Réponse aux besoins des populations vulnérables

Le Graphique 13 : Réponse aux besoins des populations vulnérables montre l'opinion des participants sur la capacité des institutions de microfinance (IMF) à répondre aux besoins des populations vulnérables. Une majorité de 60 % des répondants estime que les IMF y répondent parfaitement, tandis que 40 % pensent qu'elles le font avec des limites. Aucun participant n'a indiqué que les IMF ne répondent pas du tout ou qu'ils ne savaient pas. Ces résultats suggèrent une perception majoritairement positive, bien que des améliorations soient jugées nécessaires pour combler certaines limites perçues.



Graphique 14. Recommandation de l'IMF

Le Graphique 14 : Recommandation de l'IMF met en évidence les intentions des participants à recommander leur institution de microfinance (IMF). Une majorité de 60 % des répondants indique qu'ils la recommanderaient sans hésiter, tandis que 40 % la recommanderaient avec des réserves. Aucun participant n'a exprimé une opinion négative ou une absence de décision. Ces résultats reflètent une perception globalement positive des IMF, bien que certaines réserves puissent indiquer des aspects à améliorer pour renforcer la satisfaction des bénéficiaires.

### 4.3 Comparaison des résultats du Congo Brazzaville avec Botswana

#### 1. Impact économique général

Au Congo-Brazzaville, les institutions de microfinance (IMF) jouent un rôle central dans les zones urbaines, offrant principalement des crédits aux populations exclues des banques traditionnelles. Cependant, leur impact reste limité en raison des défis liés à la faible régulation et à la faible pénétration dans les zones rurales. À l'inverse, au Botswana, les IMF ciblent davantage les populations rurales, en particulier les femmes entrepreneures. Bien que leur économie soit plus stable, l'impact économique des IMF est également limité par un manque de formation et un suivi insuffisant des projets financés. Dans les deux pays, les IMF permettent d'améliorer les conditions de vie, mais les résultats sont souvent concentrés sur des groupes spécifiques.

#### 2. Accès au crédit et surendettement

L'accès limité au crédit constitue un problème majeur dans les deux pays. Au Congo-Brazzaville, ce défi est exacerbé par l'absence d'infrastructures financières adéquates, rendant difficile l'accès des populations rurales. Au Botswana, bien que l'accès soit relativement meilleur, les taux d'intérêt élevés conduisent à des

cas de surendettement, affectant particulièrement les femmes. Ces constats montrent que malgré leurs différences structurelles, les IMF dans les deux pays peinent à équilibrer l'accessibilité et la viabilité financière.

### 3. Cibles des IMF

Les IMF au Botswana se concentrent sur les femmes rurales, ce qui reflète une stratégie ciblée pour autonomiser un groupe social clé. En revanche, au Congo-Brazzaville, les IMF opèrent principalement en milieu urbain, négligeant les besoins importants des zones rurales. Cette différence dans la stratégie des IMF souligne un contraste dans leurs approches d'inclusion financière, l'une étant géographiquement inclusive, mais limitée par des barrières éducatives et culturelles, et l'autre géographiquement restreinte.

### 4. Formation et accompagnement financier

Dans les deux pays, le manque de formation et d'accompagnement financier est un problème récurrent. Au Congo-Brazzaville, 40 % des bénéficiaires déclarent n'avoir reçu aucune formation, une situation similaire à celle du Botswana où les projets manquent souvent de suivi post-crédit. Ce manque d'éducation financière limite la capacité des bénéficiaires à gérer leurs finances et à maximiser l'impact des crédits. Ces résultats indiquent que les IMF doivent investir davantage dans des formations adaptées aux besoins des populations.

### 5. Transparence et pratiques éthiques

Les critiques concernant la transparence des IMF sont présentes dans les deux pays, mais les causes diffèrent. Au Congo-Brazzaville, l'absence de régulation stricte expose les bénéficiaires à des pratiques abusives, tandis qu'au Botswana, une approche parfois trop commerciale suscite des réserves sur l'éthique des IMF. Ces observations montrent que les engagements moraux des IMF ne sont pas toujours respectés, ce qui limite leur efficacité et leur crédibilité auprès des bénéficiaires.

### 6. Leçons et perspectives communes

Malgré leurs différences contextuelles, le Congo-Brazzaville et le Botswana partagent des défis similaires en matière de microfinance. Dans les deux cas, une meilleure régulation, des taux d'intérêt plus abordables, et des programmes de formation financière adaptés pourraient renforcer l'impact des IMF. Les approches inclusives et éthiques, intégrant des mécanismes de suivi rigoureux, pourraient également maximiser les bénéfices pour les populations vulnérables et favoriser un développement durable. Une collaboration entre les IMF des deux pays pourrait être envisagée pour partager des pratiques exemplaires et surmonter les défis communs.

## 5 DISCUSSION DES RESULTATS

La perception positive des institutions de microfinance (IMF) dans cette étude s'aligne avec de nombreuses recherches précédentes qui mettent en lumière leur impact favorable sur les bénéficiaires. Par exemple, Morduch (1999) a souligné que les IMF offrent un accès au crédit à des populations qui, autrement, n'auraient pas eu cette opportunité, ce qui améliore leur niveau de vie. Cette étude révèle que 80 % des répondants perçoivent une amélioration significative de leur niveau de vie, corroborant l'idée que les IMF contribuent à réduire la pauvreté et à renforcer les capacités économiques des ménages. Cependant, les 20 % d'améliorations modérées suggèrent qu'il existe des limites à leur efficacité, ce qui rejoint les critiques formulées par Bateman (2010), selon lesquelles les IMF peuvent parfois engendrer des résultats mitigés, notamment en raison de taux d'intérêt élevés ou de manque de transparence.

En ce qui concerne les défis rencontrés, l'accès limité au crédit est le problème principal mentionné par les répondants (60 %). Ces résultats rejoignent les observations de Armendáriz et Morduch (2010), qui affirment que les IMF ont souvent des ressources limitées, ce qui peut restreindre leur capacité à répondre à une demande croissante. De plus, les taux d'intérêt élevés, cités par 20 % des répondants comme un défi, sont fréquemment abordés dans la littérature comme une contrainte majeure pour les bénéficiaires. Par exemple, Hulme et Mosley (1996) ont souligné que ces taux, bien qu'essentiels pour couvrir les coûts administratifs, peuvent nuire à l'impact global des IMF sur les plus pauvres.

La formation et l'accompagnement financier, mentionnés comme insuffisants par une majorité de participants (40 % n'ont reçu aucune formation, 40 % une formation partielle), mettent en lumière une lacune critique des IMF dans leur approche. Ledgerwood (1999) a insisté sur l'importance de combiner le crédit avec des programmes d'éducation financière pour maximiser les bénéfices pour les bénéficiaires. L'absence d'une préparation adéquate peut limiter la capacité des bénéficiaires à gérer efficacement leurs finances ou leurs activités économiques, réduisant ainsi l'impact positif attendu des IMF. Cela souligne la nécessité pour les IMF d'investir davantage dans des formations ciblées pour répondre aux besoins spécifiques des populations vulnérables.

Enfin, la perception globalement positive des IMF, illustrée par les 60 % de participants prêts à les recommander sans hésiter, est conforme aux conclusions de Karlan et Zinman (2011), qui ont démontré que les IMF renforcent la résilience économique et la satisfaction des bénéficiaires. Toutefois, les 40 % qui recommanderaient les IMF avec des réserves montrent qu'il reste des améliorations à apporter, notamment en termes de transparence, d'accessibilité au crédit et de réduction des taux d'intérêt. Ces résultats soulignent l'importance d'une approche centrée sur le bénéficiaire pour maximiser l'impact des IMF et répondre pleinement aux besoins des populations vulnérables.

## 6 CONCLUSION

En conclusion, cette étude met en évidence l'impact globalement positif des institutions de microfinance (IMF) sur les bénéficiaires, tout en révélant certaines limites qui nécessitent des améliorations. Les résultats montrent que les IMF contribuent significativement à l'amélioration du niveau de vie et à la résilience économique des bénéficiaires, comme en témoigne la majorité des participants percevant des bénéfices tangibles. Cependant, des défis importants subsistent, notamment l'accès limité au crédit, les taux d'intérêt élevés et le manque de formation ou d'accompagnement financier. Ces lacunes réduisent le plein potentiel des IMF à répondre efficacement aux besoins des populations vulnérables.

L'analyse met également en lumière la perception positive des IMF par les bénéficiaires, une majorité se déclarant prêts à les recommander. Toutefois, les réserves exprimées par certains soulignent l'importance d'une gestion plus inclusive et transparente des IMF, en mettant un accent particulier sur la formation des bénéficiaires et l'amélioration de l'accessibilité au crédit. Cela pourrait renforcer la confiance et maximiser leur impact économique.

En s'appuyant sur ces résultats, il est impératif que les IMF adoptent des approches plus centrées sur les bénéficiaires. Cela inclut des formations financières adaptées, des programmes de sensibilisation pour expliquer les taux d'intérêt, et des stratégies visant à améliorer l'accès au crédit, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Ces efforts pourraient non seulement améliorer les résultats pour les bénéficiaires, mais également renforcer la durabilité et l'impact global des IMF dans les communautés qu'elles servent.

Ainsi, cette étude confirme les bienfaits des IMF tout en mettant en lumière les domaines nécessitant une attention particulière. Une amélioration continue des pratiques des IMF, combinée à des politiques adaptées et à une meilleure transparence, peut renforcer leur rôle en tant qu'outil clé pour la réduction de la pauvreté et le développement économique durable.

## 7 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bateman, M. (2011). *Why Doesn't Microfinance Work? The Destructive Rise of Local Neoliberalism*. Paris : Éditions Critiques.
- Banerjee, A., & Duflo, E. (2011). *Repenser la pauvreté*. Paris : Seuil.
- Bouguen, A. (2015). L'impact de la microfinance sur les inégalités sociales. *Revue Française d'Économie*, 25(3), 89-104.
- Bourguignon, F. (2006). *Économie de la pauvreté et développement*. Paris : PUF.
- Collomb, P. (2012). *Développement durable et institutions de microfinance en Afrique subsaharienne*. Paris : L'Harmattan.
- Demirgüç-Kunt, A., & Klapper, L. (2013). *Measuring Financial Inclusion around the World*. Banque mondiale : Washington.
- Durand, J.-P. (2016). Les IMF en Afrique : Problématiques et enjeux pour la lutte contre la pauvreté. *Revue Internationale de Microfinance*, 12(4), 45-63.
- Fofana, A. (2019). *L'impact de la microfinance sur l'autonomisation des femmes en Afrique de l'Ouest*. Dakar : Presses Universitaires Africaines.
- Koumba, G. (2019). *La microfinance au Congo-Brazzaville : Opportunités et défis*. Brazzaville : Université Marien Ngouabi.
- Ledgerwood, J. (1999). *Microfinance Handbook: An Institutional and Financial Perspective*. Paris : Éditions de l'Économie Sociale.
- Ndione, B. (2018). Évaluation des politiques publiques dans le secteur de la microfinance en Afrique. *Revue d'Économie du Développement*, 20(2), 25-40.
- Ouattara, K. (2020). *Participation communautaire et microfinance en Afrique subsaharienne : Cas du Burkina Faso*. Ouagadougou : Université Joseph Ki-Zerbo.
- Rawls, J. (1971). *Théorie de la justice*. Paris : Seuil.
- Robinson, M. S. (2001). L'inclusion financière comme vecteur de réduction de la pauvreté. *Revue Internationale des Études Bancaires*, 8(3), 65-81.
- Sanou, A. (2020). *Microfinance et réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest : Réalité ou illusion ?* Ouagadougou : Éditions Universitaires Africaines.
- Schlosberg, D. (2004). *Reconceiving Environmental Justice: Global Movements and Local Cases*. *Environmental Politics*, 13(3), 517-540.
- Setlhare, K. (2020). *Microfinance et autonomisation des femmes rurales au Botswana : Études de cas et perspectives*. Gaborone : Presses Universitaires du Botswana.
- Traoré, M. (2019). *Les IMF et le surendettement en Afrique francophone : Une problématique croissante*. Bamako : Éditions Africaines.
- UEMOA (2018). *Rapport sur la microfinance dans l'espace UEMOA*. Dakar : BCEAO.
- UNDP (2019). *Microfinance et développement durable : Évaluation de l'impact en Afrique subsaharienne*. New York : PNUD.
- Yunus, M. (2007). *Vers un monde sans pauvreté : L'expérience des banques de microcrédit*. Paris : JC Lattès.
- Zinsou, E. (2020). *Les politiques publiques et la régulation de la microfinance en Afrique*. Lomé : Éditions Africaines.